

Quand la Gironde brûle, le service public tient la ligne

Pompiers volontaires, agents territoriaux, DFCI, agriculteurs, bénévoles, chasseurs... Lorsque le feu a dévoré la Gironde cet été, ils étaient là. Pas pour la photo. Pas pour les médailles. Simplement parce qu'il fallait tenir. Mais une fois la fumée dissipée, une question reste entière : donne-t-on vraiment à ces femmes, à ces hommes et aux collectivités les moyens d'éviter que le prochain incendie ne prenne les mêmes proportions ?

Le 22 juillet, le feu part de Saumos (Gironde - Nord Bassin d'Arcachon).



Puis tout s'emballe. En quelques jours, 42 000 hectares sont parcourus par les flammes. Près de 240 kilomètres de lisières de feu. Au plus fort de la crise, plus de 3 300 sapeurs-pompiers sont engagés, épaulés par des moyens aériens, des militaires, des gendarmes, des policiers, des associations de sécurité civile. Plus de 224 000 personnes sont évacuées préventivement. Plus de 330 pompiers sont blessés.

Des chiffres énormes. Presque difficiles à saisir. Alors, plutôt que les chiffres, parlons des gens.

Il y a Adrien, agent municipal et sapeur-pompier volontaire, Fifi, ancien agent communal aujourd'hui retraité, lui aussi pompier volontaire pendant des années et maintenant engagé au sein de la DFCI, Binbin, maçon dans sa commune, chasseur et membre de la DFCI, Jojo, agent de Bordeaux Métropole, immédiatement disponible sur le centre d'accueil de Bordeaux Lac, Jeff, agent de la commune de Lège-Cap-Ferret, directement confronté à l'incendie, à l'évacuation puis au retour progressif de la population et encore Anniece, agente, mobilisée pendant toute la crise dans le cadre du Plan communal de sauvegarde, le PCS. Des

visages parmi des centaines d'autres. Une façon aussi de rappeler une chose que l'on oublie facilement quand tout va bien : lorsqu'un territoire bascule, les services publics locaux et ceux qui connaissent le terrain deviennent indispensables.



Quand les habitants partent, les agents restent

On a beaucoup vu les Canadair. Les hélicoptères. Les colonnes de camions rouges. Les images spectaculaires du brasier. Mais un incendie de cette taille ne se combat pas seulement une lance à la main.

Il faut évacuer. Ouvrir un gymnase en pleine nuit. Transporter une personne âgée. Barrer une route. Répondre au téléphone. Héberger une famille. Trouver des véhicules. Ravitailler. Informer. Vérifier qu'une personne isolée a bien quitté son domicile. Puis préparer le retour. Dans la seule nuit du 25 au 26 juillet, 55 000 personnes ont été évacuées et douze centres d'accueil ont été ouverts dans neuf communes. Derrière beaucoup de ces portes ouvertes au milieu de la nuit, il y avait des agents territoriaux. Dans les communes touchées, le Plan communal de sauvegarde (PPS) n'est pas resté un document rangé dans un classeur. Il a pris vie à travers les agents municipaux : ceux qui ont alerté, accueilli, orienté, ravitaillé, transporté, répondu au téléphone, ouvert des bâtiments et préparé le retour des habitants. Ils ne portent pas tous un casque rouge. Ils ne passent pas forcément à la télévision. Mais ils sont là. Jojo ou encore Cathy font partie de ceux-là. Et lorsqu'une commune est évacuée, le service public, lui, ne disparaît pas. Au contraire. Le PCS repose alors très concrètement sur des femmes et des hommes qui connaissent la commune, ses habitants, ses bâtiments et ses réseaux. C'est souvent à ce moment-là qu'on découvre à quel point on en a besoin.



Adrien, agent territorial le jour, pompier quand l'alerte tombe

La situation d'Adrien raconte une autre réalité. Il est agent municipal. Il est aussi sapeur-pompier volontaire.

Deux engagements au service de la même population. Ils sont nombreux, dans les collectivités, à vivre cette double vie. Leur journée terminée, ou parfois en plein milieu de celle-ci lorsque l'urgence l'exige, ils changent de tenue et repartent. Sur un feu comme celui de Saumos, la flamme ne demande pas la fiche de paie de celui qui tient la lance.

Cela devrait aussi rappeler quelque chose aux employeurs publics : avoir dans ses équipes un pompier volontaire n'est pas un problème d'organisation dont il faudrait s'accommoder. C'est une richesse pour le territoire. Encore faut-il que cet engagement soit réellement facilité et que l'agent n'ait pas à calculer, au moment où l'alerte tombe, si son absence sera mal regardée dans son service.



Fifi, Binbin et ceux qui savent où mène la piste

Puis il y a la forêt. Pas celle que l'on regarde sur une carte satellite, La vraie. Celle des pistes qui s'ensablent, des fossés, des points d'eau, des parcelles, des accès où un poids lourd passe et de ceux où il restera planté. Cette forêt-là, certains la connaissent depuis trente ou quarante ans. C'est tout le rôle de la Défense des forêts contre les incendies, la DFCI. Fifi et Binbin font partie de ces gens qui possèdent quelque chose qu'aucun logiciel ne remplacera complètement : la mémoire du terrain. Savoir qu'une piste ressort trois plus loin. Se rappeler un fossé. Connaître un point d'eau. Savoir comment atteindre une parcelle quand la fumée masque les repères. Le GPS aide, la carte est indispensable mais connaître le pays, ça compte aussi. Au 17 août, les travaux coordonnés par la DFCI représentaient encore 170 kilomètres de zones d'appui et 110 kilomètres de sécurisation des lisières. Des salariés et bénévoles de la DFCI y ont travaillé avec des entreprises forestières, des agriculteurs, l'ONF, les collectivités et les acteurs de la filière bois. Autour d'eux, tout un territoire s'est mis en mouvement. Des agriculteurs ont apporté des citernes et du matériel. Des bénévoles

de la Croix-Rouge et de la Protection Civile sont venus de toute la France. Des chasseurs ont participé aux opérations de soutien. Des entreprises ont fourni des engins. Binbin est justement à la croisée de plusieurs de ces mondes. Maçon, chasseur, DFCI. Fifi jeune retraité de la commune et des SPV a immédiatement rejoint la DFCI depuis. Jojo agent de Bordeaux Métropole, volontaire sur le site de Bordeaux Lac. Dans beaucoup de petites communes, c'est ainsi que ça fonctionne. Celui qu'on connaît comme collègue, artisan, voisin ou retraité devient soudain celui qui sait où passer, qui trouve un tracteur, qui apporte de l'eau ou qui connaît le chemin.

On les appelle parfois des héros, pourquoi pas. Mais le mot peut aussi être bien pratique. On applaudit quelques jours, on remercie devant les caméras, puis on reprend exactement comme avant. Ce sont surtout des gens ordinaires qui, lorsque la situation devient extraordinaire, répondent présents. Et le courage, lui, n'est pas une ligne budgétaire.

Prévenir coûte cher. Brûler coûte beaucoup plus cher

Il faut rendre hommage à cette mobilisation. Mais l'hommage ne doit surtout pas servir à esquiver la question qui fâche : avait-on réellement mis, avant l'incendie, tous les moyens nécessaires dans la prévention ? Soyons justes. La violence du feu s'explique d'abord par des conditions météorologiques terribles : sécheresse, chaleur extrême, vent, après plusieurs épisodes caniculaires. Prétendre que 42 000 hectares ont brûlé uniquement à cause d'un manque de crédits serait faux. Mais prétendre que l'argent consacré à la prévention ne change rien serait tout aussi faux. Prévenir, c'est entretenir les pistes. Maintenir des points d'eau accessibles. Débroussailler. Entretenir les fossés. Aménager des zones d'appui. Surveiller les massifs. Former les agents. Garder des effectifs suffisants dans les SDIS et à l'ONF. Préparer sérieusement les plans communaux de sauvegarde. Bref, faire le travail avant que le ciel devienne orange.

Et sur les moyens, le débat ne date pas de juillet 2026. Après les incendies de 2022, la DFCI Nouvelle-Aquitaine réclamait déjà davantage d'investissements. Une question posée à l'Assemblée nationale en 2023 évoquait alors un écart considérable entre les crédits consacrés par l'État à la défense contre les incendies dans le Sud-Est et ceux affectés à la Nouvelle-Aquitaine. Des financements supplémentaires ont depuis été annoncés. Mais quatre ans après les feux de 2022, les collectivités locales continuaient encore, cet été,

à réclamer des engagements plus importants. Voilà le vrai sujet. Pas de chercher après chaque catastrophe un responsable unique à montrer du doigt. Mais de savoir combien nous sommes prêts à investir avant la prochaine. Parce que les économies réalisées sur la prévention finissent toujours par arriver sur la facture.

Et cette facture-là ne se règle pas seulement en euros. Elle se paie en hectares brûlés, en maisons détruites, en agents épuisés, en pompiers blessés et en vies bouleversées.

Et pendant ce temps, à la Pointe du Cap-Ferret...

Au milieu de cet immense effort collectif, une scène a forcément fait grincer quelques dents.

À la Pointe du Cap-Ferret, l'homme d'affaires Benoît Bartherotte, avec plusieurs personnes, a entrepris de faire réaliser un pare-feu à l'aide d'engins de travaux publics.

Les travaux ont commencé sans autorisation préalable. Des pins ont été abattus afin d'ouvrir une large coupure dans la forêt. Selon les éléments rendus publics, une partie des terrains concernés appartenait à la commune et à l'Office national des forêts. Le chantier a été interrompu le 26 juillet à la demande de la mairie, puis a repris deux jours plus tard après des échanges avec les autorités et quelques appels de la capitale. Une plainte contre X a depuis été déposée par l'association anticorruption AC!!.

La justice dira ce qui était légal ou non et s'il existe des responsabilités. Ce n'est pas à nous de rendre le jugement. Mais l'image reste assez saisissante. Pendant que pompiers, militaires, forestiers, DFCI, agriculteurs, agents et collectivités cherchaient partout des engins, des bulldozers, des citernes et des bras pour protéger des villages entiers, des moyens privés conséquents étaient disponibles dans l'un des secteurs immobiliers les plus privilégiés de Gironde pour protéger localement la Pointe et peut-être les fameux 44 hectares lieu de prédilections des riches propriétaires. On ne peut pas s'empêcher d'avoir une pensée un peu mordante : sur le front du feu, ces engins de travaux publics auraient sans doute trouvé de quoi s'occuper. Et surtout, cela pose une question moins anecdotique qu'elle en a l'air. Comment trouve-t-on parfois très vite des moyens considérables lorsque des intérêts privés se sentent menacés, alors qu'il faut des années de rapports, de réunions et de revendications pour décrocher quelques millions destinés à protéger tout un massif forestier ? Deux urgences. Deux façons de mobiliser les moyens. Et peut-être aussi deux visions de l'intérêt général.



Le feu est fixé. Pas le reste

Puis les Canadair disparaissent du ciel. Les chaînes d'information rangent les images de flammes et passent à autre chose. Le travail, lui, continue. Il faut sécuriser les arbres brûlés, rouvrir les routes, remettre les réseaux en état, nettoyer, réparer, accompagner les familles, instruire les dossiers, trouver des solutions de relogement. Au 26 août, les opérations de surveillance et de sécurisation se poursuivaient encore. À partir du 20 août, la base opérationnelle « Gironde Solidaire - Incendies 2026 » continuait d'accueillir les habitants au CCAS du Porge pour les accompagner sur les questions sociales, psychologiques ou de logement.

L'après-incendie est lui aussi un service public. Et il durera beaucoup plus longtemps que les images du brasier. Adrien, Fifi, Binbin, Jeff, Jojo, Anniece et tous les autres n'attendent probablement pas qu'on leur construise une statue. Les remercier, bien sûr. Mais après les mercis, il faut des moyens. Des effectifs. Du matériel. Des équipements de protection. Des formations. Des autorisations d'absence réellement applicables pour les agents engagés comme pompiers volontaires ou secouristes... Une DFCI renforcée. Des pistes entretenues. Des points d'eau accessibles. Des SDIS capables de faire face. Des collectivités assez solides pour continuer à fonctionner lorsque tout vacille autour d'elles. Et surtout une politique de prévention qui ne se réveille pas chaque fois que la forêt vient de brûler. Le changement climatique rend déjà ces incendies plus difficiles à considérer comme des accidents exceptionnels. On ne pourra jamais empêcher chaque départ de feu. On peut, en revanche, décider de ce que l'on met en face. Cet été, quand la Gironde a brûlé, Adrien était là. Fifi était là. Binbin était là. Jeff était là. Anniece était là. Des milliers d'autres étaient là.

La prochaine fois, il faudra que les moyens soient là avant eux.